

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ACIM qui s'est tenue le mardi 24 mars 2009 à Paris lors des Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux

Membres du CA présents :

- ▶ Jean-Noël Bigotti (pour l'IRMA – centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles)
- ▶ Pascal Cordereix (suppléant pour l'AFAS - Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores)
- ▶ Christian Massault (pour VDL – Vidéothécaires, Discothécaires de la région Lyonnaise)
- ▶ Pierre Rebuffet (pour bmmp – Bibliothécaires musicaux de Midi-Pyrénées)
- ▶ Paul Heems (pour -Thécaires du Nord)
- ▶ Nicolas Blondeau (Médiathèque de Dole)
- ▶ Patrick Goczowski (Bibliothèque départementale du Val d'Oise)
- ▶ Anne Le Lay (Médiathèque Musicale de Paris)
- ▶ Frédéric Lemaire (Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux)
- ▶ Francine Lureau (Bibliothèque Publique d'Information)
- ▶ Arsène Ott (Bibliothèque municipale de Strasbourg)
- ▶ Gilles Pierret (Médiathèque Musicale de Paris)
- ▶ Catherine Soubras (Bibliothèques de la Ville de Paris, Service du document et des échanges)

Excusés :

- ▶ Sylviane Lange (pour l'association OPERA – Organisation, Promotion Et Réalisations Artistiques)
- ▶ Pascal Wagner (Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas)
- ▶ Xavier Galaup (pour l'Association des Discothécaires de l'Est)
- ▶ Stéphan Cotrelle (pour Bibliothécaires Musicaux de Picardie)

A) Rapport moral

L'ACIM (Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale)

1° La gestion de l'association en 2008

- une année de stabilité au sein du bureau ou du CA ;
- un nouveau groupe local s'est constitué dans le Nord-Est : ACIM-Est, il est représenté au sein du CA par notre collègue Nicole Reinbold (BM Mulhouse).

2° Lettre ouverte à Madame Christine Albanel

- Lettre ouverte à Madame Christine Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication
- Envoyée de Strasbourg le 28 mars 2008, avec copie à : Monsieur Benoît Yvert, Directeur de la Direction du livre et de la lecture.
- Suite à cette lettre ouverte, nous avons été reçus par M. Benoît Yvert, Directeur du livre et de la lecture, le matin du jeudi 11 septembre 2008 à Paris.
- Etaient présents : Benoît Yvert (Directeur du livre et de la lecture), Fabien Plazannet (Chef du département des politiques documentaires et patrimoniales), Denis Cordazzo (Gestionnaire de la base statistique des bibliothèques territoriales à la Direction du livre et de la lecture), Gilles Pierret (Vice-Président de l'ACIM - Directeur de la Médiathèque Musicale de Paris), Dominique Lahary (Porte-parole de l'IABD - Directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise) et Arsène Ott (Président de l'ACIM - Responsable de la Médiathèque Strasbourg Centre ville).
- Un dialogue très ouvert qui a pu être entamé à cette occasion et l'on peut dire qu'il se poursuit aujourd'hui dans le cadre de nos Rencontres nationales.
- Le compte-rendu détaillé de ce rendez-vous a été diffusé dans notre Bulletin de liaison n° 2 : http://www.acim.asso.fr/spip.php?article268&var_recherche=bulletin

Conformément à son objectif qui est de « Susciter et faciliter la réflexion professionnelle », l'ACIM poursuit ici une réflexion sur les implications de la **loi du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information** sur le fonctionnement des bibliothèques musicales. Cette démarche sur les questions juridiques, se fait de façon collégiale en lien avec l'IABD (cf. la partie consacrée aux perspectives 2009-2010 de ce document).

B) Bilan d'activité

1° Portail : www.acim.asso.fr

Mise en réseau du portail de l'ACIM le 27 janvier 2006.

219 articles publiés | 220 sites référencés

Situation statistiques sur les consultations du portail au 15 mars 2009 :

maximum : 1074
moyenne : 502

[aujourd'hui](#) : 279
[hier](#) : 390

total : 431228
popularité du site : 973

Je souligne les 500 visites quotidiennes en moyenne, un chiffre en baisse par rapport à l'année passée. Cette baisse nous amène à nous interroger sur la dynamique que nous pourrions installer afin de faire vivre le portail.

**2° Les “Rencontres nationales des discothécaires et des bibliothécaires musicaux”.
Bourges en 2001, Villeurbanne en 2002, Strasbourg en 2003, Saint-Jean-de-Védas en 2004, Grenoble en 2005, Nantes en 2006, Lille en 2007, Toulouse en 2008...**

192 participants aux Rencontres nationales de Toulouse en mars-avril 2008.

Saluons à cette occasion le partenariat fructueux mené à cette occasion avec :

- le CRL (Centre régional des lettres) Midi-Pyrénées ;
- la Médiathèque José Cabanis ;
- l'ABF.

Le nombre de participants chaque année plus important, indique un besoin de partager sur les débats singuliers de notre profession de bibliothécaire musical.

Il demande aussi chaque année une mobilisation plus forte des membres du CA et du bureau, ainsi qu'une implication soutenue de nos partenaires locaux.

La synthèse des échanges et débats est disponible sur notre portail :

- A partir des documents fournis par les différents intervenants (format PDF) :

http://www.acim.asso.fr/spip.php?article208&var_recherche=rencontres%20nationales

- Ou sous sa forme enregistrée :

http://www.acim.asso.fr/spip.php?article230&var_recherche=rencontres%20nationales

Rappel des principaux échanges et débats :

- Culture numérique, cultures expressives / Laurence Allard, Olivier Blondeau;
- Quel avenir pour l'enseignement et la formation des bibliothécaires musicaux ? Quelle place pour la musique dans les bibliothèques de l'avenir ? / modérée par Anne Le Lay (Responsable du Service de documentation musicale à la Médiathèque Musicale de Paris) - Participants à la table ronde : Patrick Serrano (Responsable de l'option musique au département archives & médiathèque, Montauban) ; Frédéric Boudineau (Directeur de la bibliothèque Parmentier, Paris) ; Jean-Claude Annezer (Directeur du SCD Toulouse 2 Le Mirail) ; Alain Rouxel (FNCC - Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture) - <http://www.fncc.fr>
- Musique de chambre : une conférence par Hubert Guéry, professeur de musique de chambre au CNR de Toulouse, émaillée d'extraits présentés par des formations variables (trios, quatuors, quintettes...);
- La musique numérique appliquée au terrain des bibliothèques avec des retours d'expériences : Le système Polyphonie appliqué à la Médiathèque Louis Aragon de Martigues / Edith Anastasiou (Responsable Espace Musique) ; Le système Kersonic SONOLIS appliqué à

la Bibliothèque municipale de Villepinte / Cyrille Jaouan (Responsable du secteur musique) (projet en cours d'élaboration) ; Le système d'écoute et de téléchargement Automazik appliqué à la Médiathèque de Gradignan / Sylvette Peignon (Responsable du service Musique ; Présentation du système d'écoute des 78 tours numérisés des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris / Gilles Pierret (Médiathèque Musicale de Paris).

– [Confusion, multiplication, fragmentation / Gilles Rettel \(MSAI\)](#)

– Collections physiques : outils de médiation et de mémoire. Partage d'expériences de terrain / modérateur de la table ronde Gilles Pierret (Médiathèque Musicale de Paris) ; Les clubs d'écoute de la BM de Gagny / Régis Aubert (Secteur musique BM de Gagny) ; Les Musicophages / Nicolas Bordes (Médiathèque associative de Toulouse) ; Bibliothécaires musicaux : apprentis musiciens ou médiateurs de contenus et d'émotions ? / Alexia Gabel (Médiathèque de Strasbourg).

3° La publication de 4 bulletin de liaison au format PDF

Diffusion du bulletin auprès des adhérents dans un premier temps, les bulletins sont ensuite rendus accessibles sur le site du portail de l'ACIM à la publication du n° suivant.

Bulletin n° 1 mars 2008

http://www.acim.asso.fr/spip.php?article254&var_recherche=bulletin

Bulletin n° 2 septembre 2008

<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article268>

Bulletin n° 3 novembre 2008

<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article270>

Bulletin n° 4 décembre 2008 (à mettre en ligne à la parution du prochain numéro).

Nous cherchons à trouver un rythme de publication plus régulier.

Certaines des contributions des présentes rencontres pourraient faire l'objet de notre prochain numéro.

4° L'animation et la modération d'une liste professionnelle de diffusion :

Liste créée le 15 février 2000 par Xavier Galaup qui envoyait le premier message de la liste sur : discothecaires_fr@egroups.com.

Patrick Goczkowski a entamé une très intéressante étude historique qui nous permet de prendre la mesure de cet outil coopératif.

« La liste discothecaires_fr : de quelques données chiffrées et de quelques considérations. 1re partie, les messages et leur production » à consulter dans notre Bulletin de liaison n° 4 (décembre 2008).

Plus de 1400 personnes étaient abonnées à la liste fin 2008, en augmentation donc par rapport à fin 2007 où elle comptait plus de 1230 abonnés.

« En 2001 et régulièrement depuis 2004, le nombre de messages a été supérieur à 1 000 par an.

Sur la lancée actuelle, le 10 000e message devrait être publié au cours du 1er ou 2e trimestre 2009. » PG

« Autre donnée chiffrée : 297 abonnés ont posté de 1 à 11 messages dans les douze derniers mois, ce qui veut dire que 92,2 % des participants ont envoyé moins d'un message d'un mois. » PG

En réponse à une sollicitation de Patrick Goczkowski, Xavier Galaup répond : « Face à l'usage constaté de la liste de discussion, j'en viens à souhaiter la floraison d'une discoblogosphère où pourraient peut-être se disséminer les graines d'un débat professionnel plus animé et fécond. »

De nouveaux débats en perspective pour cette année 2009, dont les premiers échos ont déjà eu lieu.

5° Participation aux différents débats nationaux (congrès, journées d'étude...)

L'investissement des membres de l'ACIM se fait également tout au long de l'année dans le cadre de journées d'étude, de formations... etc.

6° Groupe local : -Thécaires de l'EST : création le 10 juin 2008

Structure coopérative « régionale » qui regroupe les bibliothécaires musicaux du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges.

Ses objectifs :

- La promotion de la musique vivante dans les bibliothèques et médiathèques avec organisation de concerts ;
- Les rencontres entre professionnels : journées d'études, rencontres avec des artistes.... ;
- Les échanges et la mutualisation d'informations et de ressources via un site.

Délégué Local :

Nicole Reinbold – Biblio-médiathèque de Mulhouse – La Filature (68)

Suppléante :

Nathalie Krauss-Holt – médiathèque Haguenau (67)

Priscilla Winling – médiathèque André Malraux – Strasbourg (67)

Benoît Taillandier – médiathèque Gérardmer (88) + mails

7° IABD

L'ACIM poursuit sa collaboration avec l'IABD (Interassociation archives – bibliothèques – documentation) : <http://droिताuteur.levillage.org/>, aujourd'hui : <http://www.iabd.fr/>

L'année 2008 aura été une année d'échanges, de construction, en vue d'alerter et d'apporter des changements aussi constructifs que possibles (cf. dernière partie du présent document).

Vote à l'unanimité du rapport moral et du rapport d'activité.

C) Rapport financier : AG de l'ACIM du 24 mars 2009

1° Les adhésions

Les adhésions individuelles sont en hausse en 2008 puisqu'elles se chiffrent à 51, contre 30 en 2007.

ADHESIONS	2007	2008
COLLECTIVES	50	66
INDIVIDUELLES	30	51

Les adhésions collectives en 2008 sont également en hausse puisqu'elles atteignent le nombre de 66, contre 50 en 2007. On peut y voir les effets de différentes mesures qui semblent porter leurs fruits :

- la diffusion régulière (ou presque...) d'un bulletin électronique de liaison ;
- les appels sur la liste discothécaires, les rappels systématiques lors des envois du bulletin électronique ;
- le côté visible et pratique du pavé "adhérer à l'ACIM" sur le site de l'association ;
- sans compter l'incidence de la nouvelle donne tarifaire pour l'organisation des Rencontres Nationales (devenue payante pour les non adhérents).

Les adhésions collectives se répartissent ainsi :

Communes et intercommunalités (services concernés : BM, bibliothèques intercommunales, conservatoires)	49
Départements (services concernés : BDP)	14
Divers (établissements publics, autres)	3
TOTAL adhérents collectifs 2008	66

On note comme l'année précédente une bonne représentation des départements (on retrouve 1/7^e des 96 BDP dans les services concernés à ce niveau).

On peut d'ores et déjà dire que ces chiffres seront dépassés en 2009 puisqu'au 20 mars 2009, c'est déjà de toute façon le cas : les adhésions individuelles sont au nombre de 58 (contre 50 en 2008) et les adhésions collectives au nombre de 80 (contre 66 en 2008).

Sans compter les réadhésions qu'il resterait à réaliser en 2009 (26 pour les réadhésions collectives et 21 pour les réadhésions individuelles). Ce qui veut dire aussi qu'il y a eu beaucoup d'adhésions nouvelles au 1^{er} trimestre 2009 (la moitié des 80 adhésions reçues).

2° Situation financière globale

A la fin de l'année 2008, le solde sur le compte bancaire LCL de l'association est créditeur de :
9 474,32 €.

Soit un peu plus de 2 500 € de plus (2 507,90 €) qu'en fin 2007. Fin 2007, il était en effet de :
6 966,42 €.

3° Budget 2008 réalisé

Catégorie	Bulletin	Fonctionnement	Rencontres	Site internet	Total
10683 Réserves de trésorerie (provenant du résultat) (solde initial au 01/01/2008)					6 966,42 €
Catégories de dépenses					
604 Achats d'études ou prestations de services				-148,90 €	-148,90 €
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement					0,00 €
6064 Fournitures administratives		-89,65 €			-89,65 €
6135 Locations mobilières			-480,00 €		-480,00 €
616 Primes d'assurances			-22,39 €		-22,39 €
6181 Documentation générale		-1,30 €			-1,30 €
6183 Documentation technique			-32,30 €		-32,30 €
6185 Frais de colloques, séminaires, conférences			-1 652,15 €		-1 652,15 €
6231 Annonces et insertions		-28,12 €			-28,12 €
6233 Foires et expositions					0,00 €
6236 Catalogues et imprimés					0,00 €
6237 Publications					0,00 €
6238 Divers					0,00 €
6251 Voyages et déplacements		-188,30 €	-344,72 €		-533,02 €
6256 Frais de mission			-264,00 €		-264,00 €
6257 Réceptions			-238,00 €		-238,00 €
626 Frais postaux et de télécommunications		-135,27 €	-44,00 €		-179,27 €
627 Frais bancaires et assimilés					0,00 €
641 Rémunérations du personnel			-530,00 €		-530,00 €
645 Charges de Sécurité sociale et de prévoyance			-403,00 €		-403,00 €
658 Charges diverses de gestion courante		- 20,00 €	-2444,00 €		-2464,00 €
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion					0,00 €
Total catégories de dépenses	0,00 €	-462,64 €	-6 454,56 €	-148,90 €	-7066,10 €
Catégories de recettes					

701 Vente de produits finis					0,00 €
706 Prestations de service			2240,00 €		2240,00 €
7088 Autres produits d'activités annexes	10,00 €		1989,00 €		1999,00 €
74 Subventions d'exploitation					0,00 €
756 Cotisations adhérents		4 855,00 €			4 855,00 €
7713 Libéralités perçues					0,00 €
7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			480,00 €		480,00 €
Total catégories de recettes	10,00 €	4 855,00 €	4709,00 €	0 €	9574,00 €
Total général	10,00 €	4 392,36 €	-1 745,56 €	-148,90 €	2 507,90 €
Solde au 31/12/2008					9 474,32 €

Le solde initial début 2008 était créditeur de 6 966,42 € ; fin 2008, le solde final l'était de 9 474,32 €. Cette différence positive de 2 507,90 € s'explique ainsi :

	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Bulletin	0,00	10,00	10,00
Fonctionnement	-462,64	4 855,00	4 392,36
Rencontres	-6 454,56	4 709,00	- 1 745,56
Site Internet	-148,90	0,00	- 148,90
TOTAL	-7 066,10	9 574,00	2507,90

Si l'on répartit les dépenses et recettes dans les 4 catégories traditionnellement utilisées par l'association (bulletin, fonctionnement général, Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, site internet), on constate que :

- la partie bulletin n'a pas occasionné de frais puisque le bulletin trimestriel de liaison instauré en 2008 l'a été sous forme électronique ;
- une opération importante a occasionné de fortes dépenses en 2008. Il s'agit de : l'organisation des Rencontres nationales annuelles des bibliothécaires musicaux à Toulouse (près de 6 500 euros de frais).

Ces dépenses liées aux Rencontres ont été compensées en partie par l'inscription payante aux Rencontres nationales pour les non adhérents (2 240 euros ont pu ainsi être récupérés) et le remboursement des frais de repas du midi (1 989 euros).

L'augmentation des adhésions entre 2007 et 2008 (1 525 euros en plus par rapport à l'année précédente) explique le reste.

Ce budget a été réalisé sans subvention. Nous avons été invités par la DLL du Ministère de la Culture à reprendre contact cette année 2009 avec la DLL et la Direction de la Musique.

4° Budget prévisionnel 2009

Le budget prévisionnel a été établi sur les bases suivantes :

Pour les recettes :

- une augmentation du nombre des adhésions ;
- une subvention de l'Etat pour les recettes.

Pour les dépenses :

- l'organisation des présentes Rencontres nationales à Paris ;
- l'organisation du 20^e anniversaire de l'ACIM ;
- la transcription des actes des Rencontres nationales et la sortie d'un bulletin papier de l'ACIM 2009 ;
- une participation financière à la Formation Musiques improvisées organisée par Jazz à Mulhouse, en partenariat avec l'ABF Alsace et l'ACIM groupe régional –thécaires de l'Est.

Catégorie	Bulletin	Fonctionnement	Rencontres	Site internet	Total
10683 Réserves de trésorerie (provenant du résultat) (solde initial au 01/01/2009)					9 474,32 €
Catégories de dépenses					
604 Achats d'études ou prestations de services	-1200,00 €			-150,00 €	-1 350,00 €
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement		-700,00 €			-700,00 €
6064 Fournitures administratives		-300,00 €	-510,09 €		-810,09 €
6135 Locations mobilières			0,00 €		-0,00 €
616 Primes d'assurances			0,00 €		0,00 €
6181 Documentation générale		-50,00 €			-50,00 €
6183 Documentation technique			-50,00 €		-50,00 €
6185 Frais de colloques, séminaires, conférences			-1 852,01 €		-1 852,01 €
6231 Annonces et insertions					0,00 €
6233 Foires et expositions					0,00 €
6236 Catalogues et imprimés					0,00 €
6237 Publications	-5 000,00 €				-5 000,00 €
6238 Divers					0,00 €
6251 Voyages et déplacements		-300,00 €	-150,00 €		-450,00 €
6256 Frais de mission			-1047,00 €		-1047,00 €
6257 Réceptions			-3080,90 €		-3080,90 €
626 Frais postaux et de télécommunications	-500,00 €	-150,00 €	-50,00 €		-700,00 €
627 Frais bancaires et		0,00 €			0,00 €

assimilés					
641 Rémunérations du personnel			-230,00 €		-230,00 €
645 Charges de Sécurité sociale et de prévoyance			-170,00 €		-170,00 €
657 Subventions versées par l'association		-200,00 €			-200,00 €
658 Charges diverses de gestion courante					0,00 €
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion					0,00 €
Total catégories de dépenses	-6 700,00 €	-1 700,00 €	-7 140,00 €	-150,00 €	-15 690,00 €
Catégories de recettes					
701 Vente de produits finis					0,00 €
706 Prestations de service			3 190,00 €		3 190,00 €
7088 Autres produits d'activités annexes	500,00 €				500,00 €
74 Subventions d'exploitation		5 000,00 €			5 000,00 €
756 Cotisations adhérents		7 000,00 €			7 000,00 €
7713 Libéralités perçues					0,00 €
7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			0,00 €		0,00 €
Total catégories de recettes	500,00 €	12 000,00 €	3 190,00 €	0	15690,00 €
Total général	-6 200,00 €	10 300,00 €	-3 950,00 €	-150,00 €	0,00 €
Solde au 31/12/2009					9 474,32 €

Vote à l'unanimité du rapport financier.

D) Perspectives 2009-2010 ?

1° Rencontres nationales 2009 à Paris...

Très forte participation :

- plus de **280 personnes** pour le lundi 23 mars à la BnF ;
- **230 places** le mardi 24 à la Cité de la musique (complet) ;
- **134 inscrits** aux visites du mardi (Médiathèque de la Cité de la musique, Médiathèque Hector Berlioz du CNSMDP, du CDMC (Centre de documentation de la musique contemporaine) ;
- **93 inscrits** aux visites du mercredi matin (Médiathèque musicale de Paris, Médiathèque Yourcenar, Bibliothèque Picpus, pôle musical, Bibliothèque du cinéma François Truffaut, ouverte en 2008, Service du Document et des échanges des bibliothèques de la Ville de Paris, Réserve centrale des bibliothèques de la Ville de Paris, avec notamment une collection de 55 000 phonogrammes ;
- phonographes anciens de la collection « Charles Cros » (300 pièces),
BnF, département de l'Audiovisuel

... et celles de 2010 organisées probablement dans le Midi (premiers contacts avec Aix-en-Provence)

En 2009 l'ACIM a pu fêter ses 20 années d'existence, en 2010 il s'agira de l'organisation des 10èmes Rencontres nationales.

2° Publication des bulletins électroniques de liaison

Ce bulletin est diffusé en priorité aux adhérents de l'ACIM, à la parution du numéro suivant les anciens numéros seront à chaque fois mis en ligne sur le site de l'ACIM.

3° Publication des actes des Rencontres nationales 2009

Un montage financier sera effectuer afin d'envisager la publication des actes des Rencontres nationales 2009.

4° Poursuite des échanges sur la liste discothecaires_fr ?

Un débat a déjà été ouvert sur la gestion des listes de diffusion et plus largement sur les outils de la coopération professionnelle. Peut-être que l'année 2009 pourra entamer une nouvelle phase dans le partage, le traitement et l'archivage des informations professionnelles.

5° Evolution du portail

- nouveaux articles, nouvelles synthèses des débats ou échanges issus de la liste de diffusion ;
- articles publiés dans le cadre du bulletin électronique de liaison de l'ACIM ;
- discoflux.

6° Collaboration avec l'IABD

Avec notamment notre participation aux échanges et des contributions dans les domaines suivants :

a) Droits voisins :

- Démarche contre la prolongation de la durée des droits voisins ;
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2006/116/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins {SEC(2008) 2287} {SEC(2008) 2288} = Porter de 50 à 95 ans la durée de protection des droits voisins des œuvres sonores ;
- Prise de position commune : « 45 ans de plus pour les droits voisins, Danger pour la mise en valeur du patrimoine ! »

b) Proposition d'amendement à la loi du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information - Le 8° de l'article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle

Inclure le droit de représentation sur place : « Le présent amendement vise à combler cette lacune en permettant, outre la reproduction, la représentation de la reproduction ainsi réalisée, par consultation, visionnement ou écoute sur place. »

<http://www.iabd.fr/spip.php?article69>

c) Fin 2009 publication d'un livre blanc sur le thème « Archives, bibliothèques et documentation, acteurs de la chaîne numérique ».

cf. <http://www.iabd.fr/spip.php?article57>

Dans cette perspective l'ACIM prendra en charge la thématique son et musique.

d) Schéma numérique des bibliothèques du Conseil du livre

L'ACIM s'inscrit également dans cette perspective en lien avec l'IABD et M. Plazannet (chef du département des politiques documentaires et patrimoniales, Direction du Livre et de la Lecture) : échanges de contenu, participation à des réunions de travail...

7° Demande de subvention

Nous allons déposer au cours du printemps 2009 un dossier de demande de subvention à la du Livre et de la Lecture et de la Direction de la Musique de la Danse. Ceci dans la mesure où l'ensemble de notre activité a une répercussion sur l'ensemble du territoire français (liste de diffusion, portail, rencontres, formations ou journées d'étude...), et connaît parfois des développements internationaux (principes de classements des documents musicaux, Rencontres nationales...).

8° Modifications du règlement intérieur

En vue d'accueillir les nouveaux groupes associés (ACIMEST).

9° Adhésions

Accès à l'article qui détaille et facilite les procédures d'adhésion :

<http://acim.asso.fr/spip.php?article213>

L'implication des adhérents, ce n'est pas seulement la preuve que les projets de l'ACIM sont entendus et partagés, mais c'est aussi l'occasion d'y prendre part.

Le montant de l'adhésion individuelle est de 15 €.

Le montant de l'adhésion collectivité est de 60 €.

Arsène Ott - Président de l'ACIM